



Divulgations d'informations

Par dederc

Bonjour,

J'aurai besoin d'un avis sur une situation étrange, je travail en CDD, et je ne parle pas à mes parents, ni à mes frères et soeurs depuis un certain temps, mais ils arrivent à obtenir des informations sur mon travail, par exemple ils ont su que j'avais candidaté pour un poste, alors que je ne leur avait rien dit, mais aussi que ma candidature n'avait pas été retenue avant même que je reçoive la lettre me l'indiquant !, alors que je devrais être le premier concerné. Trouvez-vous cela normal ? dois-je porter plainte ? et envers qui ? Pourquoi mon employeur leur communique ce genre d'informations à mon insu, en a-t-il le droit ? dois-je les contacter ? Dois-je prendre un avocat (dans quelle domaine) ?

Par Isadore

Bonjour,

Il n'est guère probable que ce soit votre employeur qui s'amuse à donner des informations à votre famille, sauf s'il les connaît assez pour bavarder.

Vous devriez plutôt chercher du côté d'une connaissance commune, qui pourrait être en contact avec un collègue un peu pipelette.

Le fait que vous aviez postulé à ce poste était-il confidentiel ? Dans beaucoup d'entreprises, ce genre d'information se sait assez facilement.

Par janus2

Bonjour,
Êtes-vous majeur ou mineur ?

Par dederc

Bonjour,

Oui je suis majeur, j'ai 25 ans